

Introduction

Bien avant la fin de la période couverte par le Plan Quinquennal 1972-1976 du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, avec l'avènement de la deuxième République, les orientations générales et spécifiques de l'action gouvernementale en vue de la promotion de la Jeunesse et des Sports au Rwanda ont été redéfinies.

Dans le domaine de la Jeunesse, Son Excellence Monsieur le Président de la République dans son discours programme du 1er août 1973 a assigné au Ministère de la Jeunesse la mission essentielle de programmer et de réaliser l'insertion de cette catégorie de la population au processus du développement. Trois impératifs principaux en découlent :

1° L'action doit être pensée et menée de façon à réaliser effectivement l'intégration de toute la Jeunesse non scolarisée et descolarisée au processus du développement. Elle doit, pour être efficace, être une action de masse.

2° La Jeunesse étant un élément intégré au corps social et le plus grand facteur défavorable à sa promotion socio-économique restant son déracinement de la société, l'objectif visé ne peut être atteint qu'avec la collaboration du corps social. L'action doit donc viser en même temps les jeunes, élément dynamique du milieu, et ce milieu lui-même au sens le plus étendu du terme. En d'autres termes elle doit s'adresser aux jeunes et aux adultes; changer les techniques et moderniser le processus de production, révolutionner les mentalités et remodeler les coutumes.

3° La grande majorité de la population et de la Jeunesse est rurale. Le programme en faveur de cette dernière doit donc viser par priorité le milieu rural.

Le projet de plan quinquennal 1977-1981 est basé principalement sur ces impératifs. Il a été conçu comme un "plan d'animation intensive de la Jeunesse pour le développement" comprenant les trois volets principaux suivants :

1° La conception et la mise en place d'une structure nationale d'animation populaire (système CARA) tendant à encourager, à dynamiser et à rationaliser les actions de développement rural basé sur le principe "compter sur nos propres forces", effectuées et soutenues par les populations elles-mêmes par une éducation populaire permanente. Ce véritable plan - CARA ne devrait pas être l'apanage ni l'affaire du Ministère de la Jeunesse.

Son exécution n'est concevable que si toute la nation apporte son concours. En ce qui concerne la Jeunesse, il permet, en révolutionnant et en développant la campagne rwandaise d'y maintenir la grande majorité des jeunes qui tendaient autrement à émigrer vers la ville. C'est le meilleur frein à l'exode rural.

2° L'encouragement, le soutien et l'encadrement de cellules socio-économiques lancées par les Jeunes eux-mêmes avec ou non les concours extérieurs de l'Etat ou d'Organismes privés, en milieu rural ou à la périphérie des villes, la structure nationale des "groupements socio-économiques" des jeunes est complémentaire à la précédente et en constitue l'aboutissement dans le temps. Les CARA forment des paysans progressistes et tendent à freiner leur exode vers les villes en leur assurant provisoirement à la campagne un revenu rendu possible par la solidarité populaire et la modernisation du travail de la terre. Mais à plus ou moins longue échéance, leur action se trouvera freinée par le surpeuplement rural. Les groupements socio-économiques, agricoles, artisanaux ou industriels sont le relais immédiat du développement rural de genre CARA à un développement industriel et artisanal pouvant permettre à un nombre toujours plus grand de paysans de ne plus vivre de la petite exploitation agricole familiale et même de l'agriculture tout court et aboutissant en fin de compte à l'extension de la propriété agricole et à la naissance d'emplois permanents non agricoles. La pression sur la terre s'en trouve diminuée.

3° La conception de structures d'appui volontaire (Service Volontaire) ou obligé (Service Civil) aux programmes précédents pour un complément indispensable d'animation et d'encadrement. Ces structures comme la première exigent une option politique nationale et le concours actif de toutes les forces vives du Pays.

Dans le domaine des Sports le plan 1977-1981 est basé sur l'option que : Le Sport, facteur important du développement de l'individu, et de la société, doit être popularisé. Il prévoit les 4 actions principales suivantes :

1° L'organisation nationale des sports en prenant la Commune comme base du développement sportif

2° L'organisation et la promotion des activités physiques et sportives en milieu scolaire

3° La création des infrastructures nécessaires à l'essor du Sport.

4° L'apprentissage de nouveaux sports et la constitution ainsi que l'entraînement sportif d'équipes nationales représentatives qui doivent atteindre le niveau international.

Dans le domaine culturel, l'accent est mis sur les programmes suivants :

1° L'organisation nationale du folklore dans le cadre du "Ballet Rwandais" et le développement parallèle de l'artisanat fonctionnel.

2° La promotion du théâtre populaire

3° L'organisation et la promotion des Orchestres Rwandais

4° Le développement de la gymnastique artistique de masse
(Mouvement d'Ensemble)

Cette brève introduction permet de situer le lecteur qui abordera la lecture de l'avant-projet du plan 1977-1981. Elle n'a pas l'ambition d'en être un résumé exhaustif.

Le projet est divisé en deux parties distinctes : I. Jeunesse, II. Sports et Loisirs. Nous avons quelque peu étayé ici l'introduction de la première partie et avons résumé celle de la deuxième dans le seul souci indiqué ci-avant.

République Rwandaise
MINISTERE DE LA JEUNESSE

P L A N Q U I N Q U E N N A L
1 9 7 7 - 1 9 8 1

(Avant-projet)

PREMIERE PARTIE

J E U N E S S E

INTRODUCTION

Le programme d'action du Ministère de la Jeunesse au cours du IIème plan quinquennal visera beaucoup plus que par le passé la Grande Jeunesse Rwandaise et permettra son intégration totale au processus du développement national. Toute action, toute initiative publique ou privée en faveur des jeunes, devra être considérée comme faisant partie d'un ensemble coordonné. Le ton a été donné par le 1er Séminaire National des Responsables de Projets en faveur de la Jeunesse tenue à Kigali du 2 au 4 décembre 1975 où on a pu observer une volonté unanime de coordination des projets visant la formation, la promotion et l'encadrement des jeunes descolarisés et non-scolarisés.

Section I : Situation actuelle

A. Structure d'animation et d'encadrement.

Le Ministère de la Jeunesse s'est d'abord attelé à mettre sur pied une structure administrative hiérarchisée. En trois ans, il a pu décentraliser ses actions aux niveaux préfectoral et communal. La mobilisation progressive de la Jeunesse connaît des résultats tangibles sous l'impulsion des 167 encadreurs et techniciens mis en place. Le concours des autorités locales, des parents, des personnes physiques et morales bénévoles devient de plus en plus apparent en renforce l'action des agents d'animation et d'encadrement.

1. Situation des cadres d'Animation et d'Encadrement de la Jeunesse.

a) Personnel central.

Les services centraux du Ministère sont assurés par des agents dont la qualification intellectuelle se situe au niveau du cycle secondaire pour la plupart.

b) Personnel d'Encadrement dans les Préfectures et les Communes.

L'année 1973 a été consacrée à la formation et à l'installation des encadreurs régionaux, l'année 74 à celles des Encadreurs Communaux. A ce cadre d'animation a été adjoint le personnel auxiliaire tel que les maçons, menuisiers, secrétaires, plantons etc.

Ci-après la situation du personnel régional et communal par préfecture.

Tableau I

Préfectures	Encadreurs régionaux	Encadreurs communaux	Personnel auxiliaire	Total
BUTARE	1	19	5	25
BYUMBA	1	17	1	19
CYANGUGU	1	11	1	13
GIKONGORO	1	12	1	14
GISENYI	1	12	3	16
GITARANA	1	17	1	19
KIBUNGO	2	11	-	13
KIBUYE	2	9	-	11
KIGALI	1	16	12	29
RUMUNGURI	1	16	3	20
Total	12	140	27	179

2. Difficultés d'action

1- La formation de base moyenne pour le cadre des préfectures est de 5 ans post-primaires à laquelle il a été ajouté un stage de 9 mois sur le développement rural. La moyenne du cadre communal est d'une année secondaire plus un stage d'agent de base d'une durée de trois mois. La formation de base et la durée des stages de l'une et l'autre catégories s'avèrent insuffisantes pour la tâche combien difficile leur confiée.

2- La seconde difficulté réside dans le manque de moyens de déplacement pour les encadreurs régionaux qui ont une rayon d'action important à contrôler. Jusqu'à présent ils se sont en général limités à la bureaucratie. D'autre part les encadreurs, étant de sexe masculin, ne parviennent pas à animer ni à encadrer la jeunesse féminine.

3- La plus grande difficulté est sans doute le tâtonnement par défaut d'un plan global et coordonné d'animation rurale et de développement communautaire. Les conflits d'attributions entre différents cadres d'animation sur le terrain, l'imprécision de l'hierarchie et de tâches, le manque de programme ont fort handicapé le développement des actions en faveur de la Jeunesse.

B. Structures de Formation.

On constate que plusieurs Départements Ministériels ont dans leurs attributions de la formation post-primaire.

Le Ministère de la Jeunesse a entrepris une étude visant la création des Centres de Formation Professionnelle en créant le Centre pilote de GACULIRO. D'autre part il supervise l'action de plusieurs centres de formation privés.

Le Service Civique de la Jeunesse, sous l'égide du Ministère de la Défense Nationale garde sa propre méthode de formation professionnelle et de reclassement de la Jeunesse.

Les Institutions privées telles que les CARA, le CEDECOS, l'Ecole Artisanale de NYANTANGA, le Centre de formation rurale de BUTAMWA etc, participent également à la formation extra-scolaire.

Toutes ces actions emploient des méthodes différentes. La dispersion n'a guère favorisé l'élaboration d'un programme commun en matière de formation et d'encadrement de la Jeunesse non-scolarisée et descolarisée.

C. Structures d'Accueil

Traditionnellement la démarche de ceux qui s'occupent de l'animation de la Grande Jeunesse a été de l'encourager à se regrouper en pré-coopératives de production. Cette action a été intensifiée depuis la création d'un département ministériel chargé d'encourager et de programmer l'insertion de cette partie de la population au processus du développement. Les deux tableaux ci-après donnent une idée des résultats atteints dans ce domaine :

Tableau II. Situation des groupements socio-économiques des jeunes
au 30 octobre 1975

Préfecture	Nbre de groupements	Nombre de membres			Nbre moyen de membres par groupe-ment			Pop. Jeune *	% des jeunes occupés dans les groupes
		Jeunes	Adultes	Total	Jeunes	Adultes	Total		
BUTARE	236	3627	618	4245	15	3	18	185.909	1,95
BYUMBA	176	3319	395	3714	19	2	21	126.825	2,61
CYANGUGU	145	3533	910	4443	24	6	31	94.944	3,72
GIKONGORO	141	1697	744	2441	12	5	17	150.762	1,12
GISENYI	73	1468	392	1860	20	5	25	153.720	0,95
GITARAMA	238	6286	1210	7496	26	5	31	180.373	3,48
KIBUNGO	147	5079	372	5451	34	2	37	84.754	5,99
KIBUYE	96	2084	232	2316	21	2	24	87.671	2,37
KIGALI	195	5806	2156	7962	30	11	41	152.271	3,80
RUMURURU	147	2430	793	3223	16	5	22	160.512	1,51
Total	1594	35239	7822	43061	22	5	27	1.377.739	2,56

* Source : Miniplan.

Tableau III. Nombre des groupements socio-économiques des jeunes par préfecture et par année de création (situation au 30 octobre 1975)

Année de création Préfecture	Avant 1971	1971	1972	1973	1974	1975	Total
BUTARE	3	0	3	13	78	139	236
BYUMBA	0	1	6	8	50	111	176
CYANGUGU	3	3	9	11	28	91	145
GIKONGORO	0	0	16	8	32	85	141
GISENYI	1	1	0	4	9	58	73
GITARAMA	7	3	5	13	78	132	238
KIBUNGO	2	2	10	10	22	101	147
KIBUYE	6	0	7	4	15	64	86
KIGALI	7	0	9	14	53	112	195
RUHENGERI	9	1	4	7	40	86	147
Total	38	11	69	92	405	979	1.594

Les groupements socio-économiques des jeunes (cfr Tableau II) s'élèvent au 30 octobre 1975 à 1594 et occupent 43.061 personnes dont 35.239 filles et garçons représentant 2,56 % des jeunes entre 10 et 24 ans, et 7.822 adultes. Le nombre moyen de membres d'un groupement est de 27 dont 22 jeunes et 5 adultes. La présence d'adultes au sein des groupements de jeunes est une garantie de la stabilité de ces groupements. On a constaté en effet que les groupements comptant le plus d'adultes sont les plus stables structurellement et économiquement.

Tableau IV. Répartition des groupements socio-économiques des jeunes suivant le nombre de journée de travail par semaine.

Journées de travail par semaine	Nombre de groupements
Moins d'un jour	46
1	735
2	623
3	61
4	26
plus de 4	103

On remarque que 88 % des groupements travaillent moins de 3 jours par semaine ce qui indique que leur activité dans ces groupements est considérée comme secondaire. Le nombre de journées/travail fournies par semaine par l'ensemble des groupements en 1975 est de 60.808, ce qui fait 3.162.016 journées/travail pour toute l'année. L'interprétation de ces chiffres demeure pourtant malaisée, parce que nous ignorons la longueur moyenne d'une journée/travail.

Tableau V. : Répartition des groupements socio-économiques des jeunes suivant leurs liquidités au 30 octobre 1975.

Liquidités (FRW)	Nombre de groupements
0 - 5.000	767
5001 - 10.000	259
10.001 - 15.000	78
plus de 15.000	59
N'ont pas répondu	401

On voit que la majorité des groupements ont des liquidités allant jusqu'à 10.000 FRW. Il serait toutefois hasardeux de conclure à leur faiblesse, étant donné que tous les investissements et les stocks n'ont pas été comptabilisés. Il s'agit ici d'une simple situation des caisses à une date précise.

D. Structures d'appui

Les Associations et Mouvements de Jeunesse sont issus d'initiatives privées dont les plus anciennes sont celles des Eglises.

Ci-après les Mouvements et associations existants à ce jour ainsi que le nombre de leurs membres et la portion du pays où ils exercent leurs activités.

Tableau VI

Dénomination	Nbre membres	Champs d'action
JOC Jeunesse Ouvrière Chrétienne	1.844	5 préfectures
UGA Urubyiruko Gatolika rw'Abakozi	1.000	2 préfectures
JAC Jeunesse Agricole Catholique	1.560	3 préfectures
ASR Association des Scouts du Rwanda	2.280	10 préfectures
MEJAR Mouvement Evangélique de la Jeunesse Anglicane au Rwanda	1.200	10 préfectures
XAVERI	12.000	10 préfectures
MESSORWA Mouvement des Etudiants au Service Social du Rwanda	327	Ecoles Secondaires
SECA Secrétariat Etudiants Centre Afrique.	40	Ecoles Secondaires et Supérieures

Jeunes Sciences du Rwanda	!	60	!	Ecoles Secondaires et Supérieures
EUM Entraide Universitaire Mondiale!		60	!	U.N.R.
AGEUNR Association Générale des	!		!	
Etudiants de l'U.N.R.	!	700	!	U.N.R.
Total	!	21.061	!	

Au cours de l'année 1974 ont eu lieu un camp de travail organisé par le Mouvement Xavéri au BUGESERA, un Chantier des Jeunes de l'O.C.A.M. à GIHINDAMUYAGA. Deux Camps de Formation des Scouts organisés par le Bureau Mondial du Scoutisme respectivement à Kigali et Butare. A l'heure actuelle les mouvements de Jeunesse sont marqués par certaines caractéristiques communes :

- La plupart de mouvements de Jeunesse ont été introduits au Rwanda par les autorités ecclésiastiques qui les soutiennent. C'est ce qui explique que la plupart de bureaux des Mouvements sont abrités par les paroisses et les diocèses.
- Les terrains exploités par les Mouvements sont aussi prêtés par les paroisses
- Les Mouvements de Jeunesse comptent parmi leurs membres les jeunes ruraux, les étudiants et les salariés.
- Les Mouvements de Jeunesse sont affiliés aux mouvements de jeunesse internationaux avec lesquels ils sont en étroite collaboration et qui financent leurs micro-projets.

SECTION II : ORIENTATIONS GENERALES

A. MISSION

En créant le Ministère de la Jeunesse, le Président de la République et Président Fondateur du MRND, dans son discours-programme du 1er août 1975, a défini sa mission : "Le Ministère de la Jeunesse est chargé de programmer et de réaliser l'intégration de cette jeunesse dans le cadre du développement national : il s'intéressera plus particulièrement à sa formation civique et à sa préparation à la vie active, vie qui, pour la plupart, se même dans les milieux ruraux; c'est pourquoi une formation de base agricole et artisanale ainsi que sur le mouvement coopératif doit leur être donnée".

D'autre part, nous venons de voir (~~off Section I~~) que les actions actuelles ne touchent qu'une infime minorité de cette Jeunesse (2,56 %). Le IIème Plan Quinquennal doit donc adopter une nouvelle stratégie. Il faut harmoniser toutes les actions publiques ~~et~~ et privées, canaliser tous les moyens disponibles en vue de la mobilisation et de la promotion du plus grand nombre possible de jeunes ainsi que leur intégration dans le processus général du développement.

B. OBJECTIFS

Le Ministère de la Jeunesse se propose comme objectif général, l'encadrement de 40,34 % de la population jeune âgée de 10 à 24 ans, soit environ 664.000 jeunes, à la fin de la période du plan. Ces jeunes se répartissent dans deux structures d'animation et d'encadrement de la jeunesse comme suit :

Tableau VII

Année	Population	Animation sur le tas		Encadrement dans les Groupements socio-économiques		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1976	1.450.810	32.000	2,21	58.670	4,07	90.670	6,25
1977	1.492.390	61.000	4,49	82.340	5,52	149.340	10,01
1978	1.533.970	136.000	8,87	106.000	6,91	242.000	15,78
1979	1.575.570	229.000	14,53	129.000	8,19	358.000	22,72
1980	1.610.780	346.000	21,48	153.000	9,50	499.000	30,98
1981	1.645.970	487.000	29,59	177.000	10,75	664.000	40,34

Ce travail de mobilisation des jeunes non-scolarisés et descolarisés sera effectué par 38 Encadreur Régionaux, 143 Encadreur Communaux (en place) et près de 10.000 jeunes coopérants.

Le Ministère souhaiterait opérer cette mobilisation de la Jeunesse dans le cadre d'un plan global de développement rural intégré adopté au niveau national, car il est un fait indéniable que la jeunesse fait partie intégrante de la société. Dans le cadre d'un tel plan, les entreprises des jeunes contribueraient à l'amélioration des rendements dans l'agriculture et l'artisanat. L'Encadreur Communal de la Jeunesse travaillerait avec toutes les forces vives de la Commune pour orienter les efforts des jeunes dans des actions surtout d'intérêt économique.

Le fait de découper les communautés de base par âge ou par sexe et de s'occuper d'une portion donnée sans tenir compte de l'entité s'est avéré inefficace. Il ne fait qu'accentuer le conflit des générations et renforcer les écarts et la dispersion d'efforts au sein de ces communautés. Cette dichotomie aboutit à la destruction lente de ces communautés au lieu de contribuer à la participation massive à leur développement et au resserrement des liens qui unissent leurs membres.

C'est pour toutes ces raisons que le Ministère de la Jeunesse a défini une nouvelle méthodologie de mobilisation d'encadrement et d'animation concrétisée dans les trois structures suivantes :

- 1) Structure d'animation sur le tas devant aboutir à la formation permanente des communautés de base et à leur mise au travail;

- 2) Structure de formation professionnelle et d'accueil qui a pour objet de former techniquement une portion de la grande jeunesse et de la reclasser dans son milieu d'origine pour y appliquer les connaissances acquises.
- 3) Structures d'appui qui sont des actions qui renforcent la mobilisation et la participation aux deux premières.

1° Animation sur le tas

L'animation sur le tas a été expérimentée sous forme de "Centres d'Animation Rurale et Artisanale" (CARA). La méthode CARA vise la formation permanente des responsables des équipes, de chefs de familles, de mamans, de jeunes gens et de jeunes filles d'une même commune. Ces responsables sont chargés de transmettre leur savoir-faire aux membres de leurs équipes. La méthode CARA fait appel à tous les techniciens affectés dans la Commune. Le Ministère de la Jeunesse préconise l'implantation graduel des CARA dans toutes les Communes du Pays et dans le cadre d'un plan rural intégré.

2° Formation professionnelle et accueil

Cette méthode d'encadrement découle de ce que la Jeunesse, élément dynamique de la population, ne peut pas être dans son entièreté retenue dans le système précédent. Il est évident qu'il faudra tenir compte de ce facteur et c'est pour cela qu'une méthode a été choisie. Elle poursuit la promotion des structures socio-économiques de formation professionnelle et d'accueil réservées aux jeunes.

3° Actions d'appui

Cette troisième structure est complémentaire aux deux autres. Elle prévoit les structures d'appui nécessaires pour la réalisation des programmes par l'association au travail des jeunes de groupes dynamiques existants ou à créer. La contribution à l'encadrement de la Jeunesse ne peut pas être mise en chiffres.

C. OBJECTIFS SPECIFIQUES ET MOYENS D'ACTION

La réalisation du IIème Plan Quinquennal exige une campagne de sensibilisation des jeunes et des parents aux problèmes du développement.

* Le premier objectif spécifique est l'implantation de centres d'animation rurale et artisanale (CARA) dans toutes les communes du Rwanda à l'exception des 2 communes urbaines.

- 1 - Avant la première période du Plan Quinquennal, 10 CARA expérimentaux, un par préfecture, seront créés et les 12 existants seront soutenus.
- 2 - Entre 1977 et 1981, il est prévu la création de 119 CARA et 2 Centres Urbains pour la formation de la Jeunesse.

* Le troisième objectif concerne la formation et le recyclage des cadres de la Jeunesse. Il s'agit principalement de :

- 1) Former 10.000 cadres d'animation et de gestion pour les entreprises de jeunes.
- 2) Recycler périodiquement les Encadreurs de la Jeunesse.
- 3) Créer un bulletin de liaison pour la jeunesse.

X
Tableau ~~VIII~~. Formation des jeunes coopérants dans les centres de formation de 1976 à 1981.

Année	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Centres existants	1	5	10	10	12	12
Nbre de jeunes à former (200 par centre et par an.	200	1.000	2.000	2.000	2.400	2.400

LISTE DES PROJETS et PROGRAMMATION QUINQUENNALE

	1977	1978	1979	1980	1981	TOTAL
1 Création de 10 CARA Expérimentaux (dont 3 sur fin. acquis)	35.000.000					35.000.000
2 Création de 11 CARA	100.000.000	110.000.000	115.000.000	115.000.000	115.000.000	555.000.000
3 CARA Shyamba	10.000.000					10.000.000
4 Centre Communal Kivuye	7.150.000	7.150.000	7.144.000			21.444.000
5 Projet Jeunesse Kibungo	7.604.000	7.604.000	7.606.000			22.814.000
6 CARA Shyogwe	1.000.000	5.000.000	5.000.000	1.000.000		12.000.000
7 Cercle de développement commun Shyongwe	6.000.000					6.000.000
8 Bulletin de liaison pour les jeunes	600.000	700.000	700.000	800.000	800.000	3.600.000
9 Palais de la Jeunesse (financement construction en 1976)	6.000.000	6.000.000	6.000.000	6.000.000	6.000.000	30.000.000
10 Films éducatifs		10.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000	13.000.000
11 Dix centres de formation des jeunes coopérateurs	5.000.000	5.000.000	10.000.000	5.000.000		25.000.000
12 Deux structures d'animation de la Jeunesse urbaine (existants)	PM	PM	PM	PM	PM	PM
13 Centre de perfectionnement agricole de Kisaro	PM	PM	PM	PM	PM	PM
14 Centre de formation de la Jeunesse Gikondo	PM	PM	PM	PM	PM	PM
15 Tannerie coopérative de KIZIMBO		8.000.000	4.173.000			12.173.000
16 Centre porcin de Cyabararika			10.000.000	8.000.000	3.444.000	21.444.000
17 Coopérative caféicole de Cyibili	5.000.000					5.000.000
18 Caisse de crédit agricole pour les jeunes	11.379.000					11.379.000
19 Centre de formation des jeunes de Gaculiro	30.000.000	10.000.000	10.000.000	5.893.000		55.893.000
20 Centre de formation des jeunes de Butarwa	3.300.000					3.300.000
21 Complexe agro-pastoral de Kitabi	40.000.000	30.000.000	10.217.500			80.217.500
22 Complexe agro-artisanal de Nyantanga	30.000.000	20.000.000	5.893.500			55.893.500
23 Aide à la commercialisation des produits	3.000.000	3.000.000	2.000.000	2.000.000	2.000.000	12.000.000
	301.035.000	222.454.000	194.734.000	144.653.000	128.244.000	991.158.000

LISTE DES PROJETS ET SOURCE DE FINANCEMENT

N°	Dénomination du projet	FINANCEMENT RWANDAIS		FIN. ETRANGER	
		TOTAL	BD	BO	Montant
1	Création de 10 CARA expérimentaux (3 sur fin. extérieur acquis)	35.000.000			35.000.000
2	soutien de 11 de Kibungo et 10 actions existantes.				
3	Création 111 CARA	555.000.000			555.000.000
4	CARA Shyanda	10.000.000			10.000.000
5	Centre Communal Kivuye	22.144.000			21.444.000
6	Projet Jeunesse Kibungo	22.814.000			10.825.000
7	CARA Shyogwe	12.000.000	3.500.000	9.989.000	2.000.000
8	Cercle de développement Commune Shyororogi	6.000.000		4.500.000	4.000.000
9	Bulletin de liaison pour les jeunes	3.600.000			6.000.000
10	Palais de la Jeunesse (financement construction en 1976)	30.000.000		3.600.000	
11	Films éducatifs	13.000.000		30.000.000	
12	Dix centres de formation des jeunes coopérateurs	25.000.000	5.000.000		13.000.000
13	Deux structures d'animation pour la Jeunesse urbaine				20.000.000
14	Centre de perfectionnement agricole de Kisaro				
15	Centre de formation de la Jeunesse Gikondo				
16	Tannerie coopérative de KIZIGURO	12.173.000			12.173.000
17	Centre porcin de Cyabaralika	21.444.000			21.444.000
18	Coopérative caféicole de Cyimbili	5.000.000	5.000.000		
19	Caisse de crédit agricole pour les jeunes	11.379.000			11.379.000
20	Centre de formation des jeunes de Gaculiro	55.893.000			55.893.000
21	Centre de formation des jeunes de Putamwa	3.300.000			3.300.000
22	Complexe agro-pastoral de Kitabi	80.217.500			80.217.500
23	Complexe agro-artisanal de Nyantanga	55.893.500			55.893.500
24	Aide à la commercialisation	12.000.000		12.000.000	
		991.158.000	13.500.000	60.089.000	941.569.000

991.158.000 13.500.000 60.089.000 941.569.000

DEUXIEME PARTIE

S P O R T S E T L O I S I R S

DEUXIEME PARTIE

S P O R T S E T L O I S I R S

IIème PLAN QUINQUENNAL 1977-1981

SECTEUR SPORTIF ET CULTUREL

I.1. APERÇU GENERAL

A. Caractéristiques générales

Le Ministère de la Jeunesse étant de création récente, l'organisation des activités physiques et sportives en milieu scolaire et extra-scolaire ainsi que l'insertion des sports et Loisirs, phénomène socio-économique et culturel, dans le plan global de développement soulèvent de multiples difficultés d'ordre technique et financier.

En effet, cet important secteur n'avait pas été prévu dans le Premier Plan de Développement Economique, Social et Culturel du Rwanda.

Lors de l'élaboration du Plan Quinquennal 72-76, le Département chargé des Sports avait prévu des opérations à réaliser, mais ce plan n'a jamais entré dans sa phase d'exécution.

Il est incontestable que les sports et les Loisirs jouent un rôle important dans le développement général de l'individu, et partant de toute la Communauté nationale. Le Sport est, en effet, devenu un fait social. Il constitue un excellent apprentissage des relations humaines et un des éléments les plus vivants de la volonté, de la discipline acceptée et de la solidarité. C'est un instrument de brassage social, favorisant l'enrichissement de la personnalité.

Le phénomène sportif et de Loisirs est, de nos jours, représenté comme un moyen remarquable d'éducation et un facteur précieux de l'équilibre physiologique et psychologique du pratiquant.

Il est cependant regrettable que les moyens nécessaires pour la pratique de ces activités ont été jusqu'à présent nettement insuffisants, voire inexistantes.

Depuis la création du Ministère de la Jeunesse, le budget alloué à la promotion des Sports n'a pu correspondre, en aucun cas, aux besoins exprimés.

Il est vrai que les efforts à accomplir dans ce domaine nécessitent la mobilisation des sommes considérables.

Cependant, il est temps pour les Pouvoirs Publics de consentir plus d'efforts en faveur de l'éducation physique, du sport et des loisirs, par la mise en route d'une véritable politique nationale de développement de ces secteurs.

ne cesse de s'accroître. Les jeunes prennent de plus en plus conscience de l'importance de la pratique des activités physiques, sportives et culturelles, dans le cadre d'animation et d'épanouissement du corps et de l'esprit des pratiquants.

2. Sports d'équipe.

a) Foot-ball

Nous constatons principalement une nette évolution dans la technique et la tactique de nos footballeurs; le Foot-ball étant le plus pratiqué au Rwanda.

Notre sélection nationale a déjà livré des matches contre des formations étrangères; les résultats sont riches de promesse et la présence au Rwanda d'entraîneurs allemand et coréen de Foot-ball nous aidera beaucoup.

Dans le cadre du développement des Sports et des Loisirs, le Ministère de la Jeunesse, en collaboration avec le Comité National des Sports et les dirigeants des équipes, organise chaque année un championnat national de Football, d'une part, et un championnat intercommunal avec l'aide appréciable des Autorités Préfectorales et Communales, d'autre part.

Ci-après le tableau des équipes ayant participé au Championnat National ainsi que le nombre des équipes inscrites au Championnat intercommunal de Foot-ball 1975.

CHAMPIONNAT NATIONAL

1ère DIVISION

! NOM DE L'EQUIPE	! NOMBRE DES JOUEURS AFFILIES
! KINYU "A"	! 22
! PANTHERES NOIRES	! 18
! STANDARD	! 18
! E.S.O.	! 23
! RAYON-SPORT	! 26
! VICTORY-SPORT MUKURA	! 33
! ECLAIR -SPORT	! 37
! ETOILE FILANTE	! 49

IIème DIVISION

NOM DE L'EQUIPE	NOMBRE DE JOUEURS AFFILIES
! INYAMBI	! 22
! AMATARE	! 26
! RWAMAGANA - SPORT	! 26
! KANOMBE - SPORT	! 26
! KARONGI - SPORT	! 28
! INTIMIRWA	! 31
! GUEPARD	! 28
! MUKUNGWA - SPORT	! 24
! RUTONGO	! 17
! DYNAMIQUE	! 25
! RWINKWAVU - SPORT	! 22
! KINGOGO - SPORT	! 28
! MUGAMBAZI - SPORT	! 26
! FOUDRES	! 22
! SINBA - SPORT	! 19
! F.C. SULFO	! 29
! KIYOVU "B"	! 24

CHAMPIONNAT INTERCOMMUNAL

Nous avons enregistré 112 équipes qui ont participé au championnat intercommunal, organisé à l'échelon préfectoral.

b) BASKET-BALL ET VOLLEY-BALL

Nous avons également salué les débuts, certes difficiles, mais encourageant du Basket-ball et du Volley-ball.

C'est ainsi que le Ministère de la Jeunesse a lancé un championnat de Basket-ball, mais la participation s'est limitée à la seule ville de KIGALI.

Quatre équipes seulement y ont participé:

! FOUDRE	! 14 Basketteurs
! ESPOIR	! 16 Basketteurs
! TEMPETE	! 11 Basketteurs
! E.S.M.	! 12 Basketteurs

Ce même Ministère anime des tournois sportifs, tantôt à KIGALI, tantôt à BUTARE.

.../...

Les Equipes qui ont participé au tournoi
de Pentecôte 1975 à BUTARE.

* Basketball

Equipes masculines :

- U.N.R.
- E.S.M.
- I.P.N.
- Groupe Scolaire de BUTARE
- Ecole Normale de BYUMBA
- Collège St André
- Humanités Modernes de NYANZA

Equipes Féminines :

- MUSHA
- Lycée Notre Dame de Cîteaux
- Ecole Technique de RUTERA
- Ecole Sociale de KARUBANDA
- U.N.R.

* Volleyball

- U.N.R. : Filles
- Lycée Notre Dame d'Afrique de NYUNDO

3. SPORTS INDIVIDUELS

Les entraînements athlétiques se font assez régulièrement dans presque toutes les communes, suite aux directives du Ministère de la Jeunesse qui envisage l'organisation des sélections de meilleurs éléments capables de représenter le Rwanda dans les meetings sportifs régionaux, africains et internationaux.

Par manque de matériel technique indispensable, nos encadreurs se contentent de limiter leur action aux seules courses et sauts en longueur et en hauteur.

Signalons qu'un entraîneur d'athlétisme est déjà arrivé au Rwanda, dans le cadre de la coopération rwando-coréenne. Nous fondons beaucoup d'espoir dans l'apport de ce spécialiste.

Nous ne pouvons pas passer sous silence les efforts déployés par le Service E.P.S. de l'Armée Rwandaise pour la promotion du Sport Militaire.

Nous serions, en outre, incomplets en ne mentionnant pas l'intérêt combien louable, apporté par des organismes privés, comme la Table Ronde et le Lions Club, dans le cadre de l'épanouissement des activités sportives et culturelles au Rwanda.

En effet, sous le patronnage du Ministère de la Jeunesse, la Table Ronde organise annuellement un championnat interscolaire, tandis que le Lions Club organise une course cycliste à KIGALI et quelquefois à BUTARE.

Ont participé au championnat interscolaire 1975, 21 équipes de garçons représentant 15 Etablissements et 8 équipes d filles représentant 6 Etablissements.

Le nombre d'athlètes masculins et féminins était de 394 et de 63 respectivement.

Les tableaux ci-après donnent les meilleurs performances:

CHAMPIONNAT INTERSCOLAIRE D'ATHLETISME 1975

HOMES

EPREUVE	! MEDAILLE !	! PERFORMANCE !	NOM ET PRENOM	! ETABLISSEMENT
100 m	! OR	! 11"9	! HATEGEKIMANA Venant	! Sém.RWESERO (B)
	! ARGENT	! 12"0	! MUGEMA André	! Coll.H.M.NYANZA
	! BRONZE	! 12"0	! JABO J.B.	! Gr.Sc.BUTARE
400 m	! OR	! 55"0	! MUHUNULIZA	! Gr.Sc.BYUMBA
	! ARGENT	! 55"2	! MUSEMINALI Canisius	! E.N.M.NYAMASHEKE
	! BRONZE	! 55"4	! BIGANAHE Ephrem	! C.N.D.KIMHURURA
800 m	! OR	! 1'59"9	! KAYUMBA Léonidas	! Gr.Sc.BYUMBA
	! ARGENT	! 2'02"8	! SERWENDA Donatien	! Coll.RILIMA
	! BRONZE	! 2'03"9	! NDEKEZI Marcel	! Gr.Sc.BUTARE (B)
1500m	! OR	! 4'17"6	! HITIYAREMYE Antoine	! E.T.O. KICUKIRO (A)
	! ARGENT	! 4'22"2	! GASANA Isaïe	! Sém.RWESERO (A)
	! BRONZE	! 4' 22"4	! TWAGIRAYEZU Urbain	! Coll.H.M.NYANZA
5000m	! OR	! 16'39"6	! KIMONYO Léonard	! E.T.O. KICUKIRO
	! ARGENT	! -	! UWIMANA Dominique	! C.O. KIGALI
	! BRONZE	! -	! NTAWUGASHIRA	! Gr.Sc.BYUMBA
110 m Haies	! OR	! 19" 4	! SIMHUNGA Fidèle	! Coll.BYIMANA (B)
	! ARGENT	! 19" 5	! KANYANDEKWE Alphonse	! Gr.Sc.BYUMBA
	! BRONZE	! 20" 4	! MUGEMANDINZI Thaddée	! Sém.RWESERO (B)
4x100 m	! OR	! 46" 8	! Equipe de	! Coll.BYIMANA (A)
	! ARGENT	! 47"	! " "	! Gr.Sc.BUTARE (B)
	! BRONZE	! 47"6	! " "	! E.N.I. SAVE

4x400 m	! OR	! 3'43"0	! Equipe de	! Gr.Sc.SHYOGWE
	! ARGENT	! 3'43"9	! " "	! Coll.Chr.Roi NYANZA
	! BRONZE	! 3'44"2	! " "	! Coll.BYIMANA (B)
Disque	! OR	! 31 m 05	! NSENGA Gérard	! E.T.O. KICUKIRO
	! ARGENT	! 26 m 35	! NSENGIYUMVA Apollinaire	! Sén. RWESERO (A)
	! BRONZE	! 24 m 45	! NIWAYA Donatien	! Coll.BYIMANA (A)
Poids	! OR	! 13 m 55	! NSENGA Gérard	! E.T.O. KICUKIRO
	! ARGENT	! 13 m 05	! NTUNDA Moïse	! Coll.H.M. NYANZA
	! BRONZE	! 12 m 82	! HITIYISE Pascal	! Coll.BYIMANA (A)
Javelot	! OR	! 49 m 43	! MUDACUMURA Sylvestre	! Coll.H.M. NYANZA (A)
	! ARGENT	! 41 m 72	! HABIYAMBERE Zacharie	! Gr.Sc. BYUMBA
	! BRONZE	! 41 m 51	! SOKOROZA Sylvère	! Coll.RILIMA
Longueur	! OR	! 6 m 21	! MUDACUMURA Sylvestre	! Coll.H.M. NYANZA (A)
	! ARGENT	! 6 m 08	! HABIMANA Pierre	! Coll.BYIMANA (A)
	! BRONZE	! 6 m 01	! NGOWENUBUSA Nicodème	! Coll.RILIMA
Hauteur	! OR	! 1 m 70	! NDIRABIKA René	! Coll.RILIMA
	! ARGENT	! 1 m 65	! RWAHAMA Innocent	! C.O. KIGALI
	! BRONZE	! 1 m 65	! MAZIMPAKA Grégoire	! Gr.Sc.BUTARE (B)
Triple saut	! OR	! 12 m 94	! NGARABE Joseph	! Gr.Sc.BUTARE (B)
	! ARGENT	! 12 m 79	! MUDACUMURA Sylvestre	! Coll.H.M. NYANZA (A)
	! BRONZE	! 12 m 42	! SOKOROZA Sylvère	! Coll.RILIMA

F I L L E S

Longueur	! OR	! 4 m 49	! MUJAWAMUNGU Concessa	! Lycée de NYUNDO
	! ARGENT	! 4 m 19	! MUSABYEMARIYA Catherine	! E.N.I. BYIMANA
	! BRONZE	! 4 m 12	! KANTENGWA M.Odette	! Lycée N.D. de Cîteaux
Poids	! OR	! 7 m 89	! N.RUKUNDO Hassina	! E.N.I. BYIMANA
	! ARGENT	! 7 m 72	! IYAKAREMYE Bernadette	! Lycée de NYUNDO
	! BRONZE	! 6 m 92	! MUSANINKINDI Marceline	! Gr.Sc.BYUMBA
Triple saut	! OR	! 8 m 79	! MUSABIREMA Assumpta	! Lycée de NYUNDO
	! ARGENT	! 7 m 89	! MUKAMUNANA Agnès	! E.N.I. KIGEME (A)
	! BRONZE	! 7 m 60	! NDAYISHIMIYE Florida	! Gr.Sc.BYUMBA
Hauteur	! OR	! 1 m 30	! NIRAGIRE Belancille	! E.N.I. BYIMANA
	! ARGENT	! 1 m 30	! MUKAMBUGUJE Immaculée	! E.T.P.F. RUTERA
	! BRONZE	! 1 m 21	! MAKAGASHUGI Immaculée	! E.N.I. KIGEME
100 m	! OR	! 14" 0	! NIRAGIRE Belancille	! E.N.I. BYIMANA
	! ARGENT	! 14" 4	! MUKAMANA Véréne	! E.N.I. KIGEME
	! BRONZE	! 14" 4	! CANDALI Jacqueline	! Filles BYUMBA (A)
400 m	! OR	! 1'07"8	! UWIMANA Eugénie	! Filles BYUMBA (A)
	! ARGENT	! 1'09"4	! NZITUKUZE Donitille	! Lycée NYUNDO
	! BRONZE	!	! ZANINKA Edith	! E.T.P.F. RUTERA

800 m	! OR	! 2'34"4	! KAKUZE Berthilde	! Filles BYUMBA (A)
	! ARGENT	! 2'40"9	! MUKANDEKEZI Fidèle	! Filles BYUMBA (B)
	! BRONZE	! 2'45"0	! RUKWAYA Laurence	! Lycée N.D.de Cîteaux
4x100 m	! Or	! 57" 6	! Equipe de	! Lycée N.D.de Cîteaux
	! ARGENT	! 58"4	! Equipe de	! E.T.P.F. REMERA
	! BRONZE	! 58" 6	! Equipe de	! E.N.I. BYIRANA

S'agissant de la course cycliste organisée à KIGALI le 14 décembre 1975, 162 concurrents se sont présentés au premier tour et au deuxième tour, 60 seulement ont été retenus.

4. Sport Féminin

A l'exception de quelques initiatives des écoles féminines, il est regrettable que les filles accusent un retard considérable dans l'intégration de la pratique sportive dans leurs activités.

a) Le Sport Féminin à l'école

Actuellement, la pratique du sport féminin à l'école ne se limite qu'à quelques exercices faciles d'assouplissement. Nous encourageons les Etablissements où les étudiantes développent plusieurs disciplines sportives (basket-ball, volley-ball, net-ball et athlétisme) à aller de l'avant.

b) Le Sport Féminin hors de l'école

Nous constatons que le public féminin commence à attacher de l'importance au sport, d'abord passivement (assister à des compétitions sportives) et petit à petit activement (former des équipes féminines). En ce qui concerne la participation active, nous citerons, à titre d'exemple, les équipes de basket-ball et de volley-ball de MUSHA et BICUMBI ainsi que l'équipe de basket-ball de MUMENA.

5. Animation Sportive

Au niveau des chefs-lieu des Préfectures, nos encadreurs régionaux participent activement à l'organisation de certaines manifestations sportives et de loisirs.

La plupart de nos encadreurs communaux organisent, eux aussi, des rencontres entre secteurs de leurs circonscriptions respectives, en vue de faciliter la mise sur pied des équipes communales.

C'est dans ce contexte que les jeunes du milieu rural commencent à s'intéresser aux disciplines sportives, tel que le basket-ball et le volley-ball qui étaient jusqu'à alors l'apanage exclusif des centres urbains et des milieux dits "intellectuels".

Toutes ces actions énumérées et bien d'autres se heurtent à plusieurs difficultés d'ordre matériel et humain.

Nous citerons, entre autre, le manque de matériel et équipement technique de base, l'insuffisance d'infrastructure et l'absence des cadres compétents à tous les paliers.

Cette situation freine l'essor des activités sportives et culturelles dans le Pays.

Là où les cotisations sont versées, soit par les promoteurs bénévoles et les membres, soit par les autorités communales, sous forme de subventions, les responsables ne peuvent pas, ou difficilement, acheter le matériel dont ils ont besoins, à cause de l'absence de magasin d'articles sportifs au Rwanda. Par ailleurs, ces articles sont taxés à l'importation comme articles de luxe et le pourcentage est actuellement de 60% des frais; ce qui constitue un grand handicap pour le développement des activités physiques et sportives au Rwanda.

Malgré la décision du Ministère des Finances et de l'Economie autorisant le Ministère de la Jeunesse à importer le matériel sportif et culturel sans payer les taxes de douane, les crédits nous alloués ne nous permettent pas de satisfaire les besoins exprimés. Dans la plupart des cas, nous nous trouvons dans l'obligation de répondre négativement à des demandes nous adressées.

Le problème de déplacement et d'entretien des joueurs se posent presque partout et singulièrement pendant le tournoi intercommunal, étant donné que les communes ne peuvent pas prendre leurs joueurs en charge, faute de budget. Le Ministère de la Jeunesse, lui-même ne peut pas leur octroyer des subventions au titre de frais de fonctionnement, pour des raisons déjà évoquées.

Le manque de cadres, aussi bien bénévoles que professionnels compétents (entraîneurs, arbitres) cause souvent des rixes sur les terrains à l'occasion des rencontres sportives. C'est pourquoi plusieurs propositions nous sont adressées, suggérant l'organisation des sessions de formation de cadres moyens.

Cette formation de cadres est l'une des préoccupations majeures du Ministère de la Jeunesse; mais malheureusement nous nous heurtons chaque fois au manque de cadres formateurs et au manque de crédits nécessaires à la mise en route d'un programme de formation de ces cadres sur place.

Domaine Culturel

Les manifestations folkloriques et des loisirs constituent le domaine culturel.

S'agissant du secteur culturel proprement dit, le MRND nous précise : "Le Mouvement croit à l'égalité des hommes et à la complémentarité de leurs cultures..

Cependant, pour contribuer à l'enrichissement de la culture universelle, chaque peuple doit d'abord retrouver et définir son génie propre. Le peuple rwandais doit donc définir sa culture et s'en imprégner profondément afin qu'il puisse apporter aux autres cultures ce qu'il possède d'authentique et en retirer avec discernement ce qui peut parfaire la sienne".

Aussi, faudra-t-il d'abord effectuer un travail de recherche pour retrouver et définir le génie propre au peuple rwandais.

-Le domaine culturel étant partagé entre plusieurs départements ministériels, nous devons nous limiter aux secteurs qui nous reviennent directement, à savoir :

1) Les manifestations ayant trait au "théâtre populaire", manifestations spontanées qui tiennent à la fois du folklore et du théâtre dans sa forme la plus naïve; jeux scéniques qui reproduisent certains faits anciens d'inspiration populaire et organisés lors des festivités, scènes de rue, beuveries. Tout cela constitue une matière première qu'il faut exploiter, des forces qu'il faut définir et canaliser pour permettre à cette forme d'expression de l'âme rwandaise de se développer de façon ordonnée.

2) L'artisanat fonctionnel

Nous voyons aujourd'hui proliférer au Rwanda une certaine conception de l'art préconisée par des Rwandais mais qui n'est en fait qu'une imitation : gravures sur bois des personnages, des mythes anciens, reproduction des scènes quotidiennes de notre temps, des personnages et des objets qui nous entourent.

Ces œuvres ne poursuivent d'autre but que la jouissance par le regard, la contemplation, l'ornementation.

Elles ne sont ni fonctionnelles, ni directement utiles.

Elles poursuivent le seul but de plaire. Nous devons associer cette forme nouvelle d'expression artistique avec notre conception artistique utilitariste.

Nous nous limiterons seulement au secteur artistique ayant rapport avec nos activités folkloriques : fabrication du matériel nécessaire à l'entraînement des groupes folkloriques du Ballet Rwandais (Tambours, couronnes pour danseurs, perlage, fabrication des pagnes tressés etc...). Cette action sera commencée et poursuivie dans le cadre du programme de valorisation du patrimoine folklorique national. A cause du foisonnement des apports extérieurs, nous devons d'abord retrouver et cerner ce qui nous est propre et déterminer dans quelle mesure nous le laisserons ouvert à l'influence artistique extérieur.

Les orchestres modernes et le mouvement d'Ensemble récemment introduits au Rwanda.

Ces deux secteurs culturels sont considérés ensemble à cause du fait qu'ils forment 2 exemples précis d'apports extérieurs à notre culture.

a) Les orchestres :

Ce sont des associations des jeunes qui s'adonnent à la musique avec les moyens non rwandais (nature de la musique, instruments). Grâce au développement des mass-media, des contacts culturels de toute sorte, avec les pays Africains et américano-européens, nos jeunes s'exercent à la pratique de la musique dite : africaine, européenne, américaine.

Ils emploient des instruments euro-américains. Les thèmes de leurs compositions restent cependant de caractère national et les modes de ces compositions subissent, dans une large mesure, l'influence de la musique traditionnelle rwandaise. Ces groupes se multiplient. Le degré de leurs oeuvres s'élève de plus en plus. Ce qu'il nous faut, c'est encourager ces initiatives, leur donner une ligne de conduite commune et essayer de contrôler le débit des apports musicaux extérieurs qui ne sont pas toujours très bénéfiques.

Dans ce cadre de contrôle et d'encouragement, des jalons ont été posés : un orchestre national est en voie de création. Nous devons définir sa vocation, sa ligne d'action, ses attributions et rédiger ses statuts et règlement intérieur.

En outre, un projet d'arrêté ministériel réglementant le fonctionnement des orchestres au Rwanda est en étude. Il nous permettra d'étendre notre action d'encouragement et de contrôle déjà citée, sur un domaine qui reste privé mais qu'on ne peut laisser se développer en désordre, ce qui, à la longue, pourrait affecter notre authenticité culturelle. Nous devons aussi envisager l'étude de l'interaction entre l'action menée par ces orchestres avec le contenu qui se trouve actuellement recensé dans les diverses composantes du secteur folklorique pour favoriser l'enrichissement de nos ballets nationaux, qui, pour rester expressifs, doivent devenir une forme culturelle d'expression des sentiments que nous vivons aujourd'hui.

b) Le Mouvement d'Ensemble récemment introduit au Rwanda constitue un nouvel apport culturel avec lequel nous devons désormais compter. Il constitue, lui - aussi, une forme d'expression artistique utilitariste puisque son premier but est la mobilisation de la masse aux idéaux patriotiques que l'on veut que le peuple poursuive. Nous aurons le temps d'en saisir tout le contenu philosophique mais dorénavant et déjà, nous devons mettre tout en oeuvre pour favoriser une rapide vulgarisation de cette manifestation culturelle ainsi que son implantation dans les couches les plus profondes du peuple, dans son esprit, dans ses habitudes.

Déjà au cours de l'année 1975, environ 4.000 rwandais ont déjà été sensibilisés à la pratique du Mouvement d'Ensemble; 69 entraîneurs ont été formés pour cela.

-Il nous reste à dispenser un supplément d'information à ces 69 entraîneurs pour qu'ils poursuivent provisoirement eux - mêmes cette formation avec leurs compatriotes.

-Former des spécialistes en Mouvement d'Ensemble qui, en plus de la pratique de cette discipline, en connaîtront également la philosophie et pourront remplacer les expatriés venus dans le cadre de la coopération.

Quant au Secteur Folklorique, le MRND nous dit :

"Le Mouvement demande à l'Etat de faire un effort pour créer une infrastructure suffisante et appropriée, développer le tourisme, promouvoir les oeuvres sociales et culturelles, encourager les activités sportives, l'éducation physique et faciliter les exhibitions artistiques et culturelles".

Dans ce sens, un cadre d'organisation des activités folkloriques a déjà été mis en place.

Partant du principe que la commune doit être la cellule de base du développement national, nous avons déjà avisé les responsables préfectoraux et communaux de la procédure à suivre, selon laquelle, nous partons des manifestations folkloriques collectives ou individuelles au niveau de la commune, il faut organiser ces divers éléments en groupes folkloriques qui donneront les Ballets Communaux. Jusqu'à présent, étant donné que ces groupes ne sont pas encore définitivement constitués et régulièrement entraînés, nous ne pouvons pas citer le chiffre exact de leur composition. Quoiqu'il en soit prenant comme moyenne la composition des groupes communaux de KIGALI qui est de ± 300 personnes par commune, nous pouvons avancer comme chiffre pour les groupes folkloriques communaux $300 \times 141 \text{ communes} = 42.300$ artistes.

Les groupes folkloriques communaux servent de pépinière aux Ballets Préfectoraux. Ceux-ci, d'après les rapports des encadreurs, sont pour la plupart au stade opérationnel. Les groupes folkloriques préfectoraux, formés des meilleurs artistes et des meilleurs groupes folkloriques communaux, comptent 2.466 artistes. Les principes de sélection que nous suivons pour la mise sur pied de ces groupes sont :

- La représentativité régionale
- La diversification artistique
- Le regroupement géographique
- La nécessité des spectacles complets.

De plus chaque préfecture dispose d'un comité des ballets qui supervise, contrôle l'entraînement des différentes formations préfectorales et oriente la création artistique, à mesure qu'elle se développe.

Au 3ème échelon se trouvent les formations nationales qui sont formées par l'élite des groupes préfectoraux. Ces formations nationales ont été mises sur pied à partir de l'année 1974. Elles comprennent actuellement environ 400 personnes.

Ces formations sont actuellement au nombre de 4. Le succès que chacune de ces formations a reçu au cours de déplacements à l'Etranger témoigne de la richesse et de la beauté de notre folklore national. Chacun de ces déplacements des Ballets Rwandais s'inscrit dans les idéaux du MRND qui préconise la participation du Rwanda à l'enrichissement de la culture universelle et qui prône l'ouverture du Rwanda sur l'extérieur et souhaite que son rayonnement au niveau international sille en croissant. Toutes ces activités vont s'échelon-

nant depuis la commune jusqu'au niveau national en une sorte de pyramide dont le sommet va être bientôt coiffé par un organe technique chargé de tout le secteur folklorique et dont le cadre d'action sera le futur Institut National du Ballet devant occuper les locaux de la maison ex-RUDAHIGWA à NYABISINDU.

L'équipement de cette maison ainsi que les annexes que l'on doit lui adjoindre constituent un projet, actuellement en étude.

Secteur Loisirs.

L'analyse du secteur des loisirs dans notre pays part d'une évidence : il n'y a, jusqu'à présent aucune politique du loisirs dans notre pays. Cela peut se comprendre. En effet dans un Pays à superficie limitée, très peuplé mais pauvre comme l^e nôtre, la priorité est donnée à l'Economie. Il faut assurer un minimum vital acceptable d'abord au 4 millions de rwandais avant de penser à les distraire. Cependant cette distraction s'avère de plus en plus nécessaire au fur et mesure que le phénomène dit "temps libre" s'accroît pour nos populations.

Ce phénomène existe déjà et nous devons en tenir compte. Il se manifeste durant les week-ends et les jours fériés pour les fonctionnaires et salariés ainsi que tous les jours à la fin des travaux domestiques harassants de nos populations campagnardes.

Le temps libre existe de plus en plus et son neublant, le loisir, devient chaque jour d'avantage un besoin vital si nous ne voulons pas que le peuple, livré à lui-même et accablé par l'ennui, ne se jette dans le dévergondage.

En Ville: Nous assistons à la naissance difficile de quelques initiatives sporadiques et sans lendemain. Une soirée dansante aujourd'hui, une autre dans un mois. Les grands bals, des séances de Cinéma réunissant des poignées de gens.

Tous ces loisirs se distinguent par la même absence d'envergure et par leur caractère sélectif. Il n'y a que quelques personnes qui peuvent en jouir : celles qui ont l'argent, celles qui comprennent la langue française, pour le Cinéma.

Pour celui-ci, notons que son influence sur la jeunesse est sujette à caution. Le théâtre moderne lui n'en est chez nous qu'à ses balbutiements et même s'il se développait, il ne resterait qu'une distraction pour une élite, celle qui a été suffisamment scolarisée.

A la campagne : Nous ne recensons presque rien comme Loisirs, des matches de football qui ne sont pas encore en état de mobiliser une grande partie de la population. Pour le reste, celle-ci est livrée à elle-même.

De sorte qu'en ville comme à la campagne nous assistons ou participons à des consommations d'alcool sans fin, noyant l'énergie de nos populations mal nourries et fabriquant de plus en plus une nation étique, fatiguée et malade, destinée à succomber à plus ou moins bref délai dans l'alcoolisme

chronique. Actuellement un projet d'enquête est en cours de préparation. Il s'adressera à toutes les couches de la population afin que les loisirs à préparer répondent à leurs souhaits.

Dores et déjà cependant, nous pouvons envisager un programme tenant compte du loisir en tant que : -Activité intellectuelle qui nous permet de meubler utilement notre esprit pendant le "temps libre".

-Activité créatrice : notre temps libre ne doit pas être un temps perdu, un vide où nous sombrons plus ou moins régulièrement sans rien en retirer mais doit nous permettre de nous accomplir nous-mêmes.

-Activité hors service qui nous permet non seulement de satisfaire nos besoins individuels mais aussi de servir la collectivité de nos populations qui ont tant besoin d'être éduquées et formées.

-Activité de détente qui tient compte surtout du loisir sain et utile nous permettant de bénéficier d'une détente aussi bien corporelle que mentale.

Les 3 secteurs culturels que nous venons d'évoquer brièvement seront, comme l'arrêté Présidentiel n°301/11/ du 3 janvier 1974 le prescrit, réalisés dans le cadre du Ballet Rwandais" institution culturelle dont les attributions sont entre autres :

- Promouvoir les activités culturelles, artistiques et folkloriques dans le Pays;
- Organiser des loisirs sains et utiles à tous les échelons de la population;
- En collaboration avec l'académie rwandaise de culture, rassembler et exploiter toutes les richesses du patrimoine culturel national.

Ce vaste programme sera réalisé avec des moyens humains et matériels adéquats. Le tableau où est projeté l'éventail de nos besoins est reproduit ci-après :

.../...

FORMATION DES CADRES DANS LE DOMAINE CULTUREL

!Nature de la formation	! Spécialité	!Durée de formation	!Nombre des cadres souhaités.
1. ! Animateurs culturels	! Animation dans les Centres!		!
!	! sportifs et culturels	! 6 mois	! 10
!	! régionaux	!	!
2. ! Entraîneurs pour le Mou-	! Entraînement du Mouvement		!
! vement d'Ensemble (déjà	! d'Ensemble dans les écoles		!
! à moitié formés)	! Camps Militaires et autres	! 3 mois	! 69
!	! collectivités.	!	!
3. ! Spécialistes du M.E.	! Entraînement à temps plein!		!
!	!-Dispenser des Cours du M.E!		!
!	! dans les Ecoles, Camps Mili-	! 2 ans	! 5
!	! taires, Centres des Jeunes.	!	!
!	!-Philosophie du Mouvement	!	!
!	! d'Ensemble.	!	!
4. ! Organisation de la Tombola	! Organisation et Gestion		!
! Nationale.	! d'une Tombola Nationale	! 3 mois	! 2
5. ! Chefs d'Orchestres	!-Formation en musique		!
!	! moderne africaine et		!
!	! information sur la musique	! 6 mois	! 10
!	! en général.	!	!
6. ! Metteurs en scène pour le	!-Entraînement des groupes		!
! Ballet Rwandais.	! folkloriques + Mise en	! 1 année	! 5
!	! scène pour les Ballets	!	!
!	! Nationaux.	!	!

C.Principes - Directeurs

(1) Généralités

Eu égard à l'encadrement de la population pour les sports et le nombre de candidats sportifs qui ne cessent de croître, quelques principes-directeurs doivent être arrêtés pour rendre claire la philosophie du sport au Rwanda.

Le rôle principal du sport et des loisirs sera de donner aux rwandais une bonne santé, une bonne éducation, une discipline nationale, un esprit d'équipe, bref un épanouissement du corps et de l'esprit.

Par la pratique des activités physiques, sportives et culturelles, notre Jeunesse aura des occasions de se rencontrer, de se connaître et de fraterniser. Ces activités pourront ainsi contribuer à l'empêcher de se livrer à l'oisiveté et aux effets néfastes qui en sont le corollaire.

Cet impératif nous est tracé par le Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement : "Les sports et les loisirs faut-il les utiliser rationnellement "Loisirs après le travail". En conséquence, le Mouvement exige-t-il que l'organisation des sports et loisirs embrasse toutes les Communes du Pays et vise non seulement à apporter la détente intellectuelle et physique, mais encore et surtout à cultiver l'esprit de fraternité, d'estime mutuelle entre les hommes, à sauvegarder les bonnes mœurs et à servir de mobilisation. Au fur et à mesure de l'amélioration des conditions matérielles et de l'intensification des moyens d'éducation générale, les sports et les loisirs devront être diversifiés pour combler le plus de besoins culturels possibles. Le Mouvement demande à l'Etat de faire un effort pour créer une infrastructure suffisante et appropriée, développer le tourisme, promouvoir les oeuvres sociales et culturelles, encourager les activités sportives, l'éducation physique et faciliter les exhibitions artistiques et culturelles".

(2) PHILOSOPHIE DU SPORT

a) Sport, facteur de santé

Le préambule de la Charte de l'Organisation Mondiale de la Santé stipule que la santé n'est pas définie seulement comme l'absence de maladie, mais comme "un état complet de bien-être physique, mental et social...".

Plus on est actif et participant, plus on se conserve en bonne forme.

La vigueur, la vitalité et le dynamisme d'une nation concourent au bien-être physique général de ses citoyens. En d'autres termes, un corps sain est ordinairement habité par un esprit sain et productif. Les gens en bonne santé physique et morale investissent davantage dans la vie. Ils s'attachent plus à leur travail, à leur famille et à leur communauté. Il y a donc corrélation directe entre bonne forme et santé, tant physique que morale : "MENS SANA IN CORPORE SANO".

Les spécialistes en matière de médecine sportive affirment que l'inactivité physique ^{est} source de certaines maladies cardio-vasculaires et parfois mentales.

L'un des facteurs sociaux importants, la SANTÉ, pose de graves soucis aux Pouvoirs Publics. Le coût des services de santé est une lourde charge pour le budget national.

Dans le souci de mener des actions concrètes, en vue du mieux-être de la population, il importe de mettre tout en oeuvre pour organiser des loisirs sains et utiles, tant en ville qu'à la campagne, afin de contribuer au développement de la médecine préventive par l'amélioration de la qualité de la vie.

Le Sport, en tant qu'outil important de l'éducation, doit être mis à la portée du plus grand nombre possible de personne, en organisant parallèlement le contrôle médico-sportif, en vue d'orienter rationnellement la masse à développer leur état de santé : "il ne faut donner accès à la pratique du sport qu'aux seuls sujets capables d'y prendre part sans risque pour leur santé".

b) Sport:facteur d'épanouissement

On ne peut pas nier au sport l'aptitude à promouvoir le développement psycho-social de l'individu. Il lui offre la possibilité de mettre en évidence ses talents.

Par la pratique des sports, l'homme s'épanouit en développant sa volonté, son intelligence, sa responsabilité et sa créativité.

Il importe que les activités physiques et sportives à caractère de loisirs répondent aux quatre facteurs suivants :

- choix libre de ces activités;
- utilisation du temps libre;
- satisfaction dans l'exercice de ces activités;
- gratuité pour une plus large diffusion.

Le sport-loisir procure du plaisir aux pratiquants. Il leur permet de se retrouver en dehors des contraintes de la vie tant professionnelles que familiales. En effet, par le biais du sport, les hommes réalisent leur épanouissement individuel et social, car ils luttent contre les surcharges intellectuelles et les travaux manuels.

Cet épanouissement s'extériorise également au niveau des spectateurs lors des manifestations sportives. Pour s'en convaincre, il suffit de constater l'exaltation et l'admiration au moment où sont établis de nouveaux records ou lorsqu'une partie est gagnée.

Des informations sportives dans la presse écrite et parlée ont une place importante. Dans les Pays développés, les statistiques en témoignent. C'est-à-dire que les gens prennent goût non seulement à assister à des meetings sportifs, à écouter des reportages sur des matches ou, quand cela est possible, à suivre des parties transmises à la télévision, soit en direct, soit en différé.

Il en est de même, dans une salle de cinéma, lorsqu'on fait passer un documentaire sportif avant la projection du grand film; à cet instant, la salle entière se passionne.

Tout cela démontre que le public éprouve de la satisfaction dans le phénomène sportif.

Pareille satisfaction est également éprouvée par les anciens pratiquants en raison des prolongements éducatifs du sport. Les vertus sociales du sport, l'esprit de "fair-play" déjà acquis, leur permettent de s'adapter facilement dans divers milieux et généralement leur comportement ne gêne pas leur entourage. Un vieux champion reçoit "honneur" de la part des autorités et "respect" de la part des jeunes qui veulent lui ressembler. Pareille situation procure une joie intérieure.

c) Caractère Civique du Sport

Nous l'avons vu, la formation physique et sportive permet de donner à la Jeunesse une bonne éducation, un esprit d'équipe, un épanouissement du corps et du caractère et par voie de conséquence une discipline nationale apprise lors des rencontres organisées.

Un bon sportif doit toujours faire preuve d'honnêteté, de contrôle de soi et avoir un sens de l'honneur, de la camaraderie et de la fraternité.

Le sport cultive chez l'individu le respect de la loi établie. Celui qui fait du sport améliore ses qualités notamment dans ses rapports avec autrui. Il acquiert un esprit de discipline, de collaboration et de respect mutuel.

Les sportifs deviennent de plus en plus les défenseurs d'une partie de l'honneur national.

A partir du moment où le Pays consent d'énormes sacrifices pour préparer et entretenir ses athlètes, ces derniers lui doivent de la reconnaissance. Le civisme c'est ce zèle et ce dévouement pour la cause nationale.

3) Place de l'Education Physique et Sportive dans l'Enseignement

L'éducation physique et sportive agit sur la nature d'un être humain, et plus particulièrement d'un enfant. Elle constitue, à ce titre, un important facteur d'éducation générale. Pour améliorer la nature de l'individu, elle s'adresse aussi bien à son corps qu'à son esprit.

Il est certain qu'en développant les qualités motrices de l'enfant, on sollicite et on atteint son psychisme.

La psychologie ne considère-t-elle pas en effet le geste humain comme un des premiers moyens d'expression et donc de communication entre l'être et son entourage ?

L'éducation physique et sportive, longtemps considérée, d'ailleurs à tort, comme une entité distincte, voire même opposée aux disciplines dites "intellectuelles", doit s'intégrer dans l'éducation générale au même titre que les autres matières d'enseignement. Il ne s'agit plus d'établir à priori une hiérarchie entre elles.

Plus que le simple maintien du corps et de l'esprit en un équilibre satisfaisant, l'éducation physique et sportive doit être considérée comme la capacité, pour un individu, d'ajuster en permanence ses réactions et comportements aux conditions du monde extérieur, de s'accoutumer à l'effort, bref, de se dépasser soi-même.

L'éducation physique et sportive contribue à la formation de la personnalité de l'enfant en l'aidant à s'épanouir physiquement, moralement et intellectuellement.

C'est pour toutes ces raisons que l'enseignement de cette matière doit partir déjà dès l'école primaire. Nous regrettons cependant que la majorité des enseignants ne soit pas préparée à dispenser l'éducation physique et sportive et que ceux qui n'ont pas une inclination naturelle pour cette discipline soient indifférents à son enseignement. La conséquence est que nos enfants accèdent aux secondaires indifférents à l'éducation physique et au sport, préoccupés exclusivement d'assimiler les lourds programmes de français, de mathématiques etc... qui leur permettront seuls de passer leurs examens. Si bien qu'au sortir de l'enseignement secondaire ou supérieur, relativement peu de jeunes gens et de jeunes filles se livrent aux pratiques sportives.

4) Sport de masse et Sport d'élite

Nous cherchons à tout prix à faire pénétrer le sport dans la masse. Pour ce faire, la meilleure pépinière c'est l'Education Nationale. En effet la politique de développement du sport à l'école permettra plus d'atteindre la promotion du "Sport pour tous".

Nous envisageons également d'organiser le sport au Rwanda en système fédératif qui part de la Commune.

Il est évident que parallèlement nous n'avons pas le droit de négliger la préparation de notre représentation nationale à des meetings sportifs possibles. Il ressort d'un choix gouvernemental qu'un pays participe ou ne participe pas aux grandes compétitions internationales. A partir du moment où le pays choisit de participer, il appartient aux différents responsables de tout mettre en oeuvre pour assurer cette représentation. L'élite se dégage de la masse des pratiquants, et plus cette masse sera grande, plus faciles seront les choix en athlètes de grande qualification.

II. OBJECTIFS ENVISAGES POUR LA PERIODE 77 - 81

1. La mise en place d'une structure nationale et l'élaboration d'une législation, en vue de réglementer les activités physiques et sportives dans les secteurs scolaires et extra-scolaires.
2. La promotion, l'orientation et la réglementation des activités culturelles et de loisirs.
3. Dans le cadre des accords culturels existant entre le Rwanda et les pays amis, nous devons assurer la préparation des athlètes nationaux, pour une digne représentation du Rwanda dans les compétitions et échanges sportifs internationaux.
4. Il va sans dire que pour mener à bien ce vaste programme, le Rwanda doit redoubler d'effort pour former des cadres sportifs compétents, fonctionnaires de conception et de contrôle, enseignants, entraîneurs etc... suivant le tableau ci-après :

C A D R E S A F O R M E R

Nature de la Formation	! Spécialité	! Durée de formation	! Nombre de cadres à former.
-Inspecteur de la Jeunesse et des Sports.	! Administration des Sports et ! ! Gestion des équipements sportifs ! et culturels.	! 2 ans	! 5
-Professeurs d'E.P.S.	! Enseignement sportif de haut ! ! niveau	! 4 ans	! 20
-Médecins sportifs	! Médecine appliquée à E.P.S. ! ! 1 année	! De 6 mois à	! 3
-Infirmiers	! Kinésithérapeutes et masseurs ! ! sportifs	! 3 ans	! 6
-Maîtres d'E.P.S.	! Enseignement Sportif moyen	! 3 ans	! 50
-Entraîneurs de haut	! Différentes disciplines ! ! sportives pratiquées au Rwanda!	! 1 année	! 10

5. Pour atteindre ces objectifs, l'urgence en appelle de doter le pays d'une infrastructure sportive adéquate et des équipements sportifs nécessaires. Dans un but d'économie et pour une large diffusion de la pratique sportive, il conviendra d'implanter en priorité des installations sportives à proximité des grandes agglomérations urbaines pour mieux assurer leur plein emploi.

Nous avons déjà enregistré quelques initiatives, mais il y a lieu de constater qu'aucun plan d'équipement portant sur l'ensemble du Pays n'avait pas encore été envisagé pour éviter une dispersion d'efforts, tant publics que privés.

Il s'agit doré et déjà de coordonner toutes les actions visant l'élaboration d'une planification d'équipements sportifs scolaires et extra-scolaires, en vue de l'inclure harmonieusement dans le plan d'urbanisme à l'échelle nationale.

III. MOYENS MATERIELS ET HUMAINS

A. Moyens financiers

En vue de créer une infrastructure sportive et de doter le pays du matériel et équipement sportif à tous les niveaux, un financement public interne et extérieur s'avère indispensable, car il s'agit d'un équipement collectif.

Cette infrastructure et cet équipement pourront d'ailleurs s'amortir, dans la mesure où ils seront bien aménagés, grâce aux recettes provenant des entrées payantes.

Il en est de même des moyens financiers qui seront engagés pour l'organisation des ballets et autres groupes culturels.

Une fois l'équipement sportif de base implanté, le développement ultérieur sera capable de s'autofinancer pour sauvegarder et améliorer les installations sportives existantes. Cela est nécessaire, car toute installation sportive qui présente un aspect d'abandon se dégrade. Il importera donc d'engager périodiquement des ouvriers devant procéder au repiquages des surfaces qui seraient dépourvues d'herbes.

Les manifestations sportives et culturelles ouvrent des perspectives favorables à leur essort, eu égard à l'intérêt que porte le public à ces activités.

Avant d'atteindre le stade d'auto-financement, le Rwanda doit réserver une enveloppe budgétaire, en vue de lancer ces activités sportives et culturelles dans le Pays. La nomenclature des opérations, ci-annexée, nous indique les crédits demandés.

B. Les Cadres Nécessaires

La Commune constitue la Cellule de base de l'organisation des sports et de Loisirs dans le Pays; la supervision de toutes ces activités est réalisée par le Ministère de la Jeunesse, Direction Générale des Sports et Loisirs, dont la tâche principale est l'organisation générale de l'éducation physique et sportive au niveau scolaire et le développement des activités sportives et de loisirs dans les milieux extra-scolaires.

Dans l'accomplissement de cette tâche, la Direction Générale des Sports et Loisirs doit assurer sa représentation à chaque palier.

Une saine gestion des activités physiques, sportives et culturelles nécessite des cadres spécialisés, à la hauteur de leurs responsabilités, compte tenu de la multitude de sollicitations et de la diversité des prérogatives.

Il s'agira, à l'échelon national, d'un corps de cadres de haut-niveau, chargés de la conception et du contrôle. Au niveau régional, un Conseiller Sportif est indispensable pour superviser le secteur sportif et culturel et dans la Commune, un Assistant Sportif sera requis pour une bonne coordination et animation des clubs et associations sportives et culturelles.

Néanmoins, dans un souci d'économie, les Encadreurs de la Jeunesse pourront continuer à coordonner les activités sportives et de Loisirs dans les Préfectures et les Communes.

Cependant l'urgence de former des enseignants n'est point à démontrer.

NOMENCLATURE DES OPERATIONS

DESCRIPTIF	Coût	OBSERVATIONS
1. Achevement du Stade NYAMIRAMBO	10.000.000	dont deux inscrits par le Plan.
2. Extension et Equipement de l'Institut National du Ballet	5.000.000	-
3. Aménagement des Installations Sportives Préfectorales	30.000.000	huit préfectures : Plan
4. Construction et Equipement d'un Institut National d'Education Physique et Sportive avec un Centre Médico-Sportif	-	-
5. Tombola Nationale	-	-
6. Aménagement des terrains sportifs dans les Communes	-	-
7. Construction et Equipement de 2 gymnases	-	1 à BUTARE et 1 à KIGALI
8. Création d'un Centre Culturel Rwandais	-	à KIGALI
9. Aménagement des cercles sportifs et Culturels Régionaux.	-	-
10. Stade National	11.351.976.890	Devis déjà fait mais à revoir pour le scinder en 2 projets peu coûteux : - Institut E.P.S. - Stade proprement dit, dont la construction dépassera la limite du 2e Plan.
11. Mouvement d'Ensemble	-	-

CADRES A FORMER

Nature de la Formation	Spécialité	Durée de Formation	Nombre de cadres à former	Coût de la Formation
1. Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports	Administration des Sports et Gestion des équipements sportifs et culturels	2 ans	5	$20.000 \times 24 \times 5 = 2.400.000$
2. Professeurs d'E.P.S.	Enseignement sportif de haut niveau	4 ans	20	$20.000 \times 48 \times 20 = 19.200.000$
3. Médecins sportifs	Médecine appliquée à E.P.S.	De 6 mois à 1 année	3	$20.000 \times 12 \times 3 = 720.000$
4. Infirmiers	Vinésithérapeutes et masseurs sportifs	3 ans	6	$20.000 \times 36 \times 6 = 4.320.000$
5. Maîtres d'E.P.S.	Enseignement sportif moyen	3 ans	50	$20.000 \times 36 \times 50 = 36.000.000$
6. Entraîneurs de haut niveau	Différentes disciplines sportives pratiquées au RWANDA	1 an	10	$20.000 \times 12 \times 10 = 2.400.000$

T O T A L =

65.040.000 FR.

.../...

Tableau des tarifs de Voyage aller et retour

	PROVENANCE	!	DESTINATION	!	TARIF ALLER-RETOUR par personne	!
1 !	KIGALI	!	BRUXELLES	!	115.440 FRW	!
2 !	KIGALI	!	PARIS	!	115.440 FRW	!
3 !	KIGALI	!	BONN	!	115.440 FRW	!
4 !	KIGALI	!	DAKAR	!	109.850 FRW	!
5 !	KIGALI	!	ABIDJAN	!	109.780 FRW	!
6 !	KIGALI	!	KINSHASA	!	45.780 FRW	!
7 !	KIGALI	!	YACUNDE	!	76.250 FRW	!
8 !	KIGALI	!	BRAZAVILLE	!	45.780 FRW	!

TOTAL : 749.760 FRW

MOYENNE pour
1 personne : 92.220 FRW

MOYENNE GENERALE POUR 94 personnes: $92.220 \text{ FRW} \times 94 = \underline{\underline{9.044.680}}$

Total Général des frais de Voyage et bourses pour le cadre sportif:

$65.040.000 + 9.044.680 = \underline{\underline{74.084.680 \text{ FRW}}}$

.../...

Formation des cadres dans le domaine culturel

Nature de la Formation	Spécialité	Durée de la formation	Nombre de cadres souhaités	Coût de la Formation : Bourses.
1) Animateurs culturels	Animation dans les centres sportifs et culturels régionaux	6 mois	10	20.000 x 6 x 10 = 1.200.000
2) Spécialistes du Mouvement d'Ensemble	Entraînement à temps plein : - Disposer des cours du M.E. dans les Ecoles, Camps Militaires et centres de Jeunes	2 années	5	20.000 x 24 x 5 = 2.400.000
3) Organisateurs de la Tombola Nationale	- Philosophie du Mouvement d'Ensemble - Organisation et Gestion d'une tombola nationale	3 mois	2	20.000 x 3 x 2 = 120.000
4) Chefs d'Orchestres	Formation en musique moderne, africaine et information sur la musique en général	6 mois	10	20.000 x 6 x 10 = 1.200.000
5) Entraîneurs du M.E.	Recyclage en vue d'une organisation de manifestations du M.E.	2 mois	69	a) ration 1400 x 30 x 69 = 828.000 b) jetons de Présence 100 x 30 x 69 = 207.000 TOTAL 1.035.000
6) Metteurs en scène pour	Entraînement des groupes folkloriques et mise en scène pour les Ballets Nationaux	1 année	5	20.000 x 12 x 5 = 1.200.000
TOTAL =				7.155.000 FFW.

TABEAU DES TARIFS DE VOYAGE ALLER-RETOUR

!	PROVENANCE	!	DESTINATION	!	TARIF ALLER-RETOUR	!
1.!	KIGALI	!	DAKAR	!	109.850 FRW	!
2.!	KIGALI	!	YAOUNDE	!	76.250 FRW	!
3.!	KIGALI	!	BORDEAUX	!	115.440 FRW	!
4.!	KIGALI	!	PYONGYANG	!	161.560 FRW	!
5.!	KIGALI	!	BERNE	!	116.560 FRW	!
!	!	!		!	!Total: 579.680 FRW	!

Moyenne pour une personne = 115.936 FRW

Moyenne Générale pour 101 personnes = 11.709.536 FRW

Total Général pour les frais de Voyage des Cadres Culturels:

7.155.000 + 11.709.536 = 18.864.536 FRW.

TOTAL GLOBAL POUR LA FORMATION

DE CADRES SPORTIFS ET CULTURELS : 74.084.680

+ 18.864.536

92.949.216 FRW.-

V. PROGRAMMATION ANNUELLE POUR LA PERIODE 1977-81

Année 1977

- Formation : 2 Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports
5 Professeurs d'Education Physique et Sportive
1 Médecin sportif
2 Kinésithérapeutes
10 Maîtres d'Education Physique et Sportive
2 Entraîneur de 3e degré
2 Animateurs culturels
69 Entraîneurs du Mouvement d'Ensemble (Recyclage sur place)
2 Chefs d'Orchestres
5 Spécialistes du Mouvement d'Ensemble
3 Metteurs en scène
2 Organisateurs de Tombola
- Etude et achèvement du Stade Nyamirambo
- Extension et Equipement du futur Institut du Ballet
- Sensibilisation en vue de l'Aménagement des terrains communaux (travaux communautaires)
- Etude technique de l'Implantation d'un Institut National d'Education Physique et Sportive avec un Centre Médico-Sportif
- Etude de l'Aménagement de 2 Installations sportives Préfectorales (stades régionaux)
- Organisation du Mouvement d'Ensemble à Kigali.

Année 1978

- Formation : 2 Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports
5 Professeurs d'E.P.S.
1 Médecin sportif
2 Infirmiers kinésithérapeutes
10 Maîtres d'E.P.S.
2 Animateurs culturels
2 Metteurs en scène
2 Chefs d'Orchestres
2 Entraîneurs de 3e degré
- Organisation d'une tombola nationale
- Construction de 2 stades régionaux
- Etude de l'Aménagement de 2 autres stades régionaux

- Organisation du Mouvement d'Ensemble dans les Préfectures
- Etude de l'Aménagement d'un gymnase à Kigali
- Construction de l'Institut National d'E.P.S. : 1ère tranche
- Subventionnement pour la création de 2 cercles sportifs et culturels régionaux.
- Sensibilisation à l'Aménagement de terrains sportifs communaux.

Année 1979

- Formation : 1 Inspecteur de la Jeunesse et des Sports
1 Médecin sportif
5 Professeurs E.P.S.
10 Maîtres E.P.S.
2 Infirmiers kinésithérapeutes
2 Entraîneurs de 3e degré
2 Animateurs culturels
2 Chefs d'Orchestres.
- Etude de l'Aménagement d'un centre culturel rwandais à Kigali
- Organisation d'une tombola nationale
- Construction de l'Institut national d'E.P.S. : 2ème tranche
- Organisation du Mouvement d'Ensemble dans les préfectures
- Construction de 2 stades régionaux
- Etude de l'Aménagement de 2 autres stades régionaux
- Construction d'un gymnase à Kigali : 1ère tranche
- Etude technique du stade national olympique
- Subventionnement pour la création de 2 cercles sportifs et culturels régionaux
- Sensibilisation à l'Aménagement de terrains sportifs communaux.

Année 1980

- Formation : 5 Professeurs d'E.P.S.
10 Maîtres d'E.P.S.
2 Entraîneurs 3ème degré
2 Animateurs culturels
2 Chefs d'Orchestres
- Organisation d'une tombola nationale
- Construction de 2 stades régionaux
- Etude de l'Aménagement de 2 autres stades régionaux
- Organisation du Mouvement d'Ensemble dans les préfectures
- Construction du centre culturel rwandais à Kigali

- Achevement et Equipement du gymnase de Kigali
- Subventionnement pour la création de 2 cercles sportifs et culturels régionaux
- Etude de l'Aménagement du gymnase de Butare
- Construction du stade national olympique : 1ère tranche
- Sensibilisation à l'Aménagement des terrains sportifs communaux
- Achevement et Equipement de l'Institut National d'E.P.S.

Année 1981

- Formation : 10 Maîtres d'E.P.S.
 - 2 Entraîneurs de 3ème degré
 - 2 Animateurs culturels
 - 2 Chefs d'Orchestres
- Organisation d'une tombola nationale
- Construction de 2 stades régionaux.
- Organisation du Mouvement d'Ensemble dans les préfectures
- Construction d'un gymnase à Butare : 1ère tranche
- Sensibilisation à l'Aménagement de terrains communaux
- Construction du stade national olympique : 2ème tranche
- Subventionnement pour la création de 2 cercles sportifs et culturels régionaux.